

Quelle est l'origine du mot « ceux »? Est-ce un néologisme moderne ou bien cela vient-il de l'ancien français? Est-il correct de l'utiliser et si oui dans quel contexte?



Jeanne Menjoulet
Ecriture inclusive
novembre 2017CC BY-ND
2.0

Bibliothèque publique d'information – notre réponse du 10/07/2019.

La forme *ceux* est un produit de l'**écriture inclusive** qui a pour but de mettre sur un pied d'égalité les femmes et les hommes.

Celleux est une contraction des pronoms démonstratifs *celles* et *ceux*.

Ce terme récent date du XXI^{ème} siècle.

Bien qu'opposé à l'écriture inclusive, l'article ci-dessous explique parfaitement l'origine de cette forme : » *Pour rappeler un antécédent, la grammaire inclusive vous offre le choix d'employer à la fois le pronom masculin et le pronom féminin :*

« *Ces touristes veulent visiter la Chine. Ils et elles devront obtenir un visa* », ou bien encore à recourir à des formes syncrétiques créées de toutes pièces : « *illes* » ou « *iels* » pour « *ils* » et « *elles* », « *celleux* » ou « *ceulles* » pour « *celles* » et « *ceux* »... »

Articles

« [Pourquoi l'écriture inclusive exclusivement idéologique...met la langue française en danger](#) » de Claude Simard, in *Causeur.fr*, 26/02/2018.

Dans cet article de *Slate.fr* ,« [Huit idées reçues ou crétineries sur l'écriture inclusive](#) » de Lucile Bellan et Thomas Messias – 3 octobre 2017 les journalistes ont relevé les remarques ulcérées de lecteurs contre cette forme.

L'article qui suit vous présentera quelques nuances de l'écriture inclusive.

« [Accord de proximité, féminisation des noms...5 nuances d'écriture inclusive](#) » de Benjamin, Anna; Ton, Emilie in *L'express.fr*, 09/11/2019.

Je vous communique également le lien d'une émission proposée par France culture récemment car elle explique le pourquoi de l'écriture inclusive. De plus, la bibliographie est intéressante.

« [L'écriture inclusive, pourquoi ?](#) » in *Signes des temps* par Marc Weitzmann, 16/06/2019.

Vous pourrez juger de la réponse du Sénat publiée au Journal Officiel quant à l'utilisation de l'[écriture inclusive à l'école](#).

Enfin, l'article suivant fait le point sur la polémique liée à l'utilisation de l'écriture inclusive dans les textes officiels et administratifs.

« [L'écriture inclusive devant le Conseil d'Etat](#) » par Marie-Estelle Pech, in *Lefigaro.fr*; 19/20/2019.

Pour aller plus loin...

[Laboratoire de Linguistique Formelle](#) .

Voir les travaux de la linguiste [Anne Abeillé](#).

Voir également, les travaux de [Elianne Veinnot](#), professeure émérite de littérature française de la Renaissance à l'Université Jean Monnet (Saint-Étienne) et membre honoraire de l'Institut universitaire de France (2003-2013). Elle travaille également aux retrouvailles de la langue française avec l'usage du féminin.

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque publique d'information